Bilinguisme—Éducation

propos du ministre dans le passé et aujourd'hui ne nous assure que cette situation a été entièrement rectifiée. Bien entendu, pour enseigner les langues secondes de façon convenable, nous avons besoin d'un plus grand nombre de bons professeurs et de meilleures méthodes d'enseignement, mais à l'heure actuelle, il y a une grave carence sous ce rapport.

[Français]

Monsieur l'Orateur, à titre d'anglophone de la province de Québec, je puis dire que mes droits linguistiques ont toujours été protégés et respectés. Et je suis certain que cette situation va continuer à exister. Par exemple, comme anglophone de la province de Québec, j'ai toujours été capable de communiquer dans ma langue maternelle avec le gouvernement fédéral. Malheureusement, dans le passé, et même récemment, la même situation n'a pas toujours existé pour mes concitoyens francophones à travers le Canada, même si nous avons sûrement accompli un certain progrès.

[Traduction]

L'annonce du ministre devrait être fort bien accueillie des deux côtés de la Chambre. Il arrive souvent que les journalistes et les particuliers me demandent quelle est la position de mon parti à l'égard du bilinguisme. Nous reconnaissons, grâce à l'exemple que nous donne notre chef, et nous l'avons dit maintes et maintes fois, les avantages réels du bilinguisme et du multi-culturalisme au Canada. J'ai toujours été d'avis, et je l'ai dit dans les deux langues officielles, que lorsque les particuliers ou les hommes politiques jouent avec la question du bilinguisme ou des droits linguistiques, pour servir des fins politiques ou parce qu'ils espèrent obtenir certains avantages à court terme, ils nuisent de ce fait à cette institution et à notre pays en général.

Je le répète, et j'en ai parlé avec de nombreux députés des deux côtés de la Chambre, il ne devrait pas y avoir à l'égard du bilinguisme une position libérale, néo-démocrate, sociale créditiste ou conservatrice progressiste, mais une seule position de tous les partis représentés à la Chambre des communes. Dans cet esprit d'unité de tous les partis, j'accueille avec joie l'annonce du ministre.

[Français]

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Merci beaucoup, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

Toute personne qui a entendu la façon dont j'ai prononcé cette dernière remarque sera convaincue que je suis l'un de ceux qui ont souffert du fait que le gouvernement n'a pas instauré de programme de bilinguisme au Canada bien avant qu'il ne l'a fait. Tout comme les autres membres de mon parti, j'ai toujours appuyé le programme de bilinguisme. Nous sommes très satisfaits de l'annonce du ministre ainsi que de la courtoisie qu'il a manifestée envers les porte-parole des divers partis en s'assurant qu'ils reçoivent un exemplaire de sa déclaration au moins une heure et demie avant l'ouverture de la séance. Cela dit, je me demande pourquoi le ministre était si pressé. Je ne vois rien dans le nouveau programme qui ne soit la continuation du programme actuel, étant donné que la déclaration du ministre laisse entendre que les fonds affectés au programme il y a trois ou quatre ans n'ont pas été utilisés.

L'ancien programme était orienté vers l'enseignement aux minorités et l'enseignement de la langue seconde. La déclaration du ministre ne nous permet pas d'établir quelle proportion de l'ensemble du programme est réservée à chacun. Des expressions comme «la majeure partie» et des imprécisions de langage comme celles-là ne permettent pas aux députés ni aux porte-parole des différents partis de juger s'il s'agit d'une attitude symbolique ou si le gouvernement est vraiment sérieux lorsqu'il affirme vouloir favoriser le bilinguisme et accroître le nombre de Canadiens capables de s'exprimer tant en français qu'en anglais. Nous ne savons pas vraiment quelle somme est affectée à chacun des programmes dans les différentes provinces.

Nous avons lieu de nous inquiéter des frais annuels d'administration de 1.5 p. 100 par élève dans chacune des provinces. Pour ce qui est de la Colombie-Britannique, ma province, ce montant me semble peut-être relativement faible, si l'on songe qu'en raison de l'histoire et des traditions héritées des gouvernements qui se sont succédés à la tête de la province—je tiens à préciser qu'il en va tout autrement aujourd'hui—le gouvernement ne s'est jamais prévalu de ce programme ou, s'il l'a fait, il a utilisé cet argent pour maintenir la statu quo partout dans la province, ces fonds n'étant que rarement transmis aux districts scolaires.

L'année dernière, le commissaire aux langues officielles a qualifié de désastre national l'enseignement de la langue seconde. Je constate que dans son nouveau rapport il se montre un peu moins catégorique à ce sujet. Il s'adressait peut-être à certains riches anglophones canadiens à des coquetels, car je crois que les Canadiens bien nantis et mieux instruits veulent nous convaincre que l'enseignement de la langue seconde et le bilinguisme sont des faits accomplis. C'est faux. Il y a plutôt absence de progrès dans ces secteurs. Malgré les programmes et les politiques du gouvernement, le bilinguisme perd vraiment du terrain. Avec votre indulgence, monsieur l'Orateur, j'aimerais citer brièvement quelques chiffres.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député comprendra que je dois maintenant l'interrompre pour un instant. Je comprends qu'il n'a pas encore terminé, mais il me faut rappeler, je pense, au député de Fraser Valley-Ouest et à tous les autres que les commentaires faits en conformité du Règlement doivent être brefs. Je l'ai déjà dit et je le répète: il est difficile pour la présidence de préciser ce qui constitue la brièveté. Je proposerais comme principe directeur la durée de la déclaration originale du ministre; si elle est de cinq minutes et que les observations durent dix minutes, alors le député qui fait la déclaration la plus longue ne respecte pas l'esprit du Règlement. Je mentionne la chose pour la gouverne du député et de tous les députés qui font des observations aux termes du Règlement.

M. Rose: Monsieur l'Orateur, je vous suis certes reconnaissant de vos conseils et m'en inspirerai. Je ne m'étais pas aperçu que j'avais dépassé, ou du moins que je risquais de dépasser, le temps consacré par le ministre à sa déclaration à l'appel des motions. Il m'a semblé qu'il avait parlé très longtemps. J'éviterai donc de citer la documentation à l'appui de mon argument selon lequel l'enseignement de la langue seconde est à la baisse.

• (1420)

Selon moi, un programme de bien plus grande envergure dans les écoles permettrait peut-être d'atteindre beaucoup plus rapidement notre objectif, le bilinguisme, que ne le permettent les genres de programmes que l'on donne actuellement aux adultes. A mon avis, il serait bien plus judicieux de consacrer les fonds disponibles pour l'ensei-

[M. Grafftey.]